

Image not found or type unknown



congés pour décès de mon beau-frère

Par **jeanjacques**, le **10/06/2013 à 05:53**

bonjour je fais parti de la convention de la métallurgie de l'allier mon beau-frère et décède ma question pour absences exceptionnelles pour événement famille je peut avoir 1 jour ou je prend sur un congés paye merci

Par **P.M.**, le **10/06/2013 à 09:03**

Bonjour,
L'art. 39 de la [Convention collective des industries métallurgiques, mécaniques, électriques connexes et similaires du département de l'Allier](#) pas plus que le Code du Travail ne prévoit de congé pour le décès d'un beau-frère...

Par **jeanjacques**, le **10/06/2013 à 18:29**

merci bonne journée